

Conditions générales de ventes

- [Home](#)
- Conditions générales de ventes

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DE « SOUL SURFING HOUSE »

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par Soul Surfing House dont le siège social est 55 Rue du Menhir 29710 Plozevet immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Quimper sous le numéro 80330747900011 ci-après dénommée « Soul Surfing House » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site Internet de Soul Surfing Skol (www.soulsurfingskol.com) dénommée ci-après « l'acheteur ».

Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Soul Surfing House et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand de Soul Surfing Skol, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site

implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Soul Surfing House

Soul Surfing House se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Caractéristiques des biens et services proposés

Les Services offerts sont ceux qui figurent dans le site de Soul Surfing House

Ces services sont offerts dans la limite des disponibilités.

Tarifs

Les prix des Cours de Surf et du séjour figurant sur le site Internet sont des prix nets en euro, tenant en compte la TVA sur l'hébergement et sur les cours de surf, mais ne tenant pas en compte la TVA qui est non applicable sur de l'enseignement. Soul Surfing House se réserve de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Réservations

L'acheteur, qui souhaite faire une inscription doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'inscription sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ;
- valider sa réservation après l'avoir vérifiée;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues;
- confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des

présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Nature surf camp communiquera par courrier électronique confirmation de la réservation enregistrée.

Modalités de paiement

Toute réservation ne pourra être confirmée qu'en cas de règlement d'un acompte équivalant à 30% du montant total du séjour.

Paiement via notre site web en carte bancaire.

Pour la moyenne et pleine saison, le règlement du solde se fera un mois avant votre date d'arrivée soit par débit bancaire, chèque ou virement bancaire. Toute réservation faite pendant le mois d'arrivée pourra être soldée sur place.

Toute réservation partiellement réglée au moment de l'arrivée pourra être soldée sur place via débit bancaire, chèque, virement ou espèces

Responsabilité

Soul Surfing House, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de Soul Surfing Skol sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Soul Surfing Skol.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser

à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de Soul Surfing Skol.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Soul Surfing Skol se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs y compris en utilisant des cookies, et, s'il le souhaite, de transmettre à des partenaires commerciaux les informations collectées.

Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à la Soul Surfing Skol. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Archivage

Soul Surfing Skol archivera les fiches d'inscription et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de Soul Surfing Skol seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises à la loi française.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

NOS CONDITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES COURS DE SURF

Les 2 moniteurs de surf de la Soul Surfing House, Monsieur Jallet Julien et Onezime Benoit sont respectivement gérant et prestataire due service pour l'organisation des cours de surf.

Annulation des Cours :

En cas de mauvaises conditions météorologiques (orage, manque de vagues, mer trop forte, pollution, drapeau rouge...), les cours de Surf ou Bodyboard qui ne pourront pas être effectués seront : remplacés par des activités de substitution (bodysurf, bodyboard, stand up paddle) ou reportés à une date ultérieure.

En cas de désistement de la part des élèves pour des raisons diverses (maladie, etc...), aucun cours ne pourra être remboursé.

Responsabilité du ou des moniteur(s) :

Les stagiaires seront pris en charge par le ou les moniteur(s) dès le début de leurs cours. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux à l'heure de fin de leurs cours.

La responsabilité civile de l'école concernant ses élèves cesse en dehors de ces heures.

Les parents devront s'assurer, avant de laisser leurs enfants aux moniteurs que le cours a bien lieu.

L'école n'est pas responsable des vols d'objets personnels intervenants pendant la durée des leçons.

Assurance :

Les moniteurs de l'EURL Soul Surfing Skol et de la Soul Surfing House souscrivent tous un contrat d'Assurance auprès de AXA, garantissant sa Responsabilité Civile et répondant aux obligations d'Assurance prévues par la loi n° 84-610 du 16/07/1984 modifiée et le décret n°93392 du 18/03/1993 modifié.

Engagement de la structure :

L'école se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de Sécurité des Moniteurs.

Le matériel nécessaire (combinaisons, planches...) sera fourni aux stagiaires pendant les heures de Cours.

Engagement des élèves :

En s'inscrivant à l'école de Surf «EURL Soul Surfing Skol », les stagiaires mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans les conditions normales de pratique.

Le stagiaire est responsable du matériel de l'école pendant la durée des cours. En cas de détérioration, le matériel sera, selon le cas, réparé à la charge du stagiaire ou remboursé sur la valeur d'achat (à négocié).

Transport des stagiaires

(en cas d'utilisation d'un véhicule dans le cadre des prestations proposées)

L'Ecole de Surf s'engage à assurer le transport des stagiaires dans le respect des réglementations en vigueur :

- conducteurs titulaires du permis nécessaire
- couverture d'assurance du véhicule
- respect du nombre maximum de passagers
- véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires)

NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE SEJOURS

L'inscription à l'une des prestations surf présentées sur notre site Internet implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales et particulières précisées ci-dessous.

INSCRIPTION :

Toute inscription au Surf Camp se fera à partir d'un formulaire disponible sur Internet ou fourni par Soul Surfing Skol, qui devra être dûment complété par les parents ou tuteurs légaux s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

En cas d'annulation un mois avant votre date d'arrivée, tout acompte pourra être remboursé ou faire l'objet d'un avoir.

Toute annulation dans le mois qui précède votre arrivée fera automatiquement l'objet d'un avoir.

Pour les annulations dans la semaine qui précède votre arrivée. Les montants payés seront encaissés.

DU FAIT DE EURL Soul Surfing House :

En cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, Soul Surfing House se réserve le droit de modifier les prestations et les prix des séjours ou d'annuler les séjours.

Dans ce cas le client aura la possibilité d'annuler son séjour sans

que soit appliqué les conditions d'annulations. Les arrhes versées au titre du séjour seront alors intégralement remboursées. Dans ce cas, le client sera informé au plus tard 15 jours avant la date de début du séjour.

TRANSPORT DES STAGIAIRES :

(en cas d'utilisation d'un véhicule dans le cadre des prestations proposées)

L'Ecole de Surf s'engage à assurer le transport des stagiaires dans le respect des réglementations en vigueur :

- conducteurs titulaires du permis nécessaire
- couverture d'assurance du véhicule
- respect du nombre maximum de passagers
- véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires)

TAXE DE SÉJOUR :

Selon les textes en vigueur, vous devez acquitter une taxe de séjour non incluse dans les tarifs communiqués par Nature surf camp et devra être réglé par vos soins.

OBLIGATION DU PARTICIPANT DANS LE CADRE D'UN SÉJOUR AVEC HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS SPORTIVES ANNEXE :

Dans le cadre de son séjour le participant ou preneur devra se conformer dès l'entrée en jouissance de son logement au règlement intérieur et conditions générales de l'hébergeur.

En dehors des cours de surf, le stagiaire à la possibilité d'utiliser le matériel de surf . Il surfe alors sous sa propre responsabilité, à

l'égard de lui-même, des tiers et du matériel qui lui a été confié, en connaissance de son niveau et des risques éventuels liés aux courants, marées, météo. Le stagiaire reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour utiliser seul le matériel mis à disposition.

En cas de casse, de perte, ou de vol du matériel de surf en dehors des cours de surf, le stagiaire verra sa responsabilité civile engagée.

OBLIGATION DE NATURE SURF CAMP DANS LE CADRE D'UN SÉJOUR AVEC HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS SPORTIVES ANNEXE :

Soul Surfing House s'engage à fournir au participant le jour d'entrée en jouissance le règlement intérieur et les conditions générales de l'hébergeur.

ACTE DE VANDALISME ET VOL :

Nature surf camp décline toute responsabilité aux actes de vandalisme ou de tout vol commis par un participant pendant la durée du séjour. D`une manière générale nous déconseillons aux participant d'emporter des objets de valeur lors de leur séjour.